

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2991

17 octobre 2014

SOMMAIRE

Bankinter Luxembourg S.A.	143532	Roscoe Investments S.A.	143524
Bastion Investments S.à r.l.	143533	Sculptor Investments IV S.à r.l.	143522
BorgWarner Global Holding S.à r.l.	143524	Sculptor Sparrow Investments S.C.A. ...	143522
Cedi S.A.	143533	Sculptor Springs of Eden S.à r.l.	143523
Chauffage Haas	143537	Sculptor Turkish Real Estate S.à r.l.	143523
Cifa (Luxembourg) Holdings S.à r.l.	143531	Selp (Oberhausen) S.à r.l.	143559
Colombus S.A.	143530	Sheardan Holdings S.à r.l.	143524
Colonnade Holdco N° 9 S.A.	143531	Sherbrooke Holdings S.à r.l.	143524
Content Union S.A.	143530	Sinbelux S.A.	143527
Continental MultiMedia S.A.	143533	Sister Line S.A.	143527
CPI BTS Sàrl	143534	SL Münster Management S.à.r.l.	143527
DH Luxembourg I	143529	SL Münster SP S.à.r.l.	143528
DH Luxembourg II	143530	Soram S.A.	143526
Dilanfra S.A.	143532	South Sea S.à r.l.	143522
DM Sys S.à r.l.	143532	SREI Ishin S.à r.l.	143522
East Capital (Lux) General Partner S.à r.l.	143530	Sun Life (Luxembourg) Finance No. 1 Sàrl	143526
Eastman Chemical Global Holdings S.à r.l.	143531	Sun Life (Luxembourg) Finance No. 1 Sàrl	143537
Eternit Investment S.à r.l.	143534	Sure Insurance	143527
Eternit Investment S.à r.l.	143534	Sylvanus Luxembourg S.A.	143568
Green Magnum Holding S.à r.l.	143538	T6 HoldCo S.à r.l.	143538
Isar Consulting S.à r.l.	143534	Telenet Finance S.à r.l.	143524
Kayl Residuals S.à r.l.	143551	Telenet Finance VI S.à r.l.	143525
LPRV PG 1 S.à r.l.	143545	Telenet Finance V S.à r.l.	143529
Luxembourg Trading Finance S.à r.l. ...	143535	Telenet Finance V S.à r.l.	143525
Naw Logistic S.A.	143523	TK Holding S.A.	143529
PC Lux S.à r.l.	143523	Tokheim Luxco 2 S.A.	143527
Pharma Groupe S.A.	143522	Tourbillon S.à r.l.	143526
Pharma Groupe S.A.	143523	Transco S.A.	143525
P.S.A. S.à r.l.	143529	Trans IV (Luxembourg) Retail S.à r.l. ...	143528
Reine Blanche	143525	Upsilon II S.à r.l.	143526
Rolo International S.A.	143525	VVM	143528

Sculptor Investments IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 182.905.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139226/10.

(140157854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Sculptor Sparrow Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.**Capital social: GBP 30.002,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 174.548.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139230/10.

(140157847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

South Sea S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 139.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014139923/11.

(140158061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

SREI Ishin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 78.946.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139926/11.

(140158602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Pharma Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 68.583.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2014140447/12.

(140159312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Sculptor Springs of Eden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 133.554.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139231/10.

(140157850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Sculptor Turkish Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 131.743.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139232/10.

(140157849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

PC Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 181.124.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140436/11.

(140159030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Naw Logistic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 4, route de Bastogne.
R.C.S. Luxembourg B 156.412.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO SA

Signature

Référence de publication: 2014140397/11.

(140159169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Pharma Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 68.583.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2014140448/12.

(140159313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Sheardan Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 112.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schuttrange, le 4 septembre 2014.

Référence de publication: 2014139234/10.

(140157835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Sherbrooke Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 125.146.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schuttrange, le 3 septembre 2014. Signature.

Référence de publication: 2014139235/10.

(140157549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Telenet Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peterelchen.
R.C.S. Luxembourg B 150.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Telenet Finance S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014140555/11.

(140159368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Roscoe Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 63.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ROSCOE INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2014140477/11.

(140158939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

BorgWarner Global Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 187.508.

Il est porté à la connaissance des tiers le changement d'adresse de Turke Markus, gérant de catégorie A de la Société dont l'adresse est désormais située au 36, rue Alferweiher, L-6412 Echternach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BorgWarner Global Holding S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014140126/12.

(140159388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Reine Blanche, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 177.159.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140472/10.

(140159207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Rolo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 74.847.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140476/10.

(140158915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Telenet Finance VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 171.021.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Telenet Finance VI S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014140560/11.

(140159494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Telenet Finance V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 164.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Telenet Finance V S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014140557/11.

(140159221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Transco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle «Um Monkeleer».
R.C.S. Luxembourg B 25.082.

Diese modifizierte Angabe annulliert und ersetzt die am 03.09.2014 im Handelsregister unter der Referenz L140157250 hintergelegt wurde.

Der Bilanz per 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014140575/12.

(140159238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Upsilon II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 161.511.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2013 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 31 juillet 2014, sous la référence L140137079 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140580/12.

(140159283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Tourbillon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1272 Luxembourg, 29, rue de Bourgogne.

R.C.S. Luxembourg B 66.985.

La gérance communique que suite à la décision des associés prise en date du 1^{er} août 2014 le siège social de la société a été transféré du no. 56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg au no. 29, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, avec effet au 1^{er} août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

La gérance

Référence de publication: 2014140572/13.

(140159380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Soram S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6973 Rameldange, 2, am Beiebiérg.

R.C.S. Luxembourg B 106.093.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du jeudi 21 août 2014

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes la société AUXILIAIRE DES P.M.E. S.A. jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2016, qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SORAM S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E. S.A.

Signature

Référence de publication: 2014140538/14.

(140159366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Sun Life (Luxembourg) Finance No. 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 11.985.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 157.129.

EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 27 août 2014, il résulte que:

- Stephen Doucette, né le 11 avril 1958 à Montréal, Québec (Canada), demeurant professionnellement au 150 King street west, Toronto, Ontario M5H 1J9, Canada, a été nommé gérant de classe B avec effet au 27 août 2014 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Sun Life (Luxembourg) Finance N° 1 Sàrl

Référence de publication: 2014140500/15.

(140158911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Tokheim Luxco 2 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 25.067.985,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 169.320.

—
Les comptes annuels au 30 Avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140561/10.

(140158919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Sure Insurance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5750 Frisange, 16C, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 87.701.

—
Les comptes annuels au 31.12.13 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140546/10.

(140159281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Sinbelux S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 77.968.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140519/10.

(140159404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Sister Line S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 141.053.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140520/10.

(140159069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

SL Münster Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 109.984.

—
Il résulte des décisions de l'associé unique de La Société en date du 05 septembre 2014:

- Nomination de Monsieur Keith Greally, né le 05 février 1977 à Galway, Irlande, Avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, pour le poste de gérant class B avec effet au 04 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 septembre 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014140531/14.

(140159547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Trans IV (Luxembourg) Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 132.498.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Jacob Mudde
Gérant

Référence de publication: 2014140562/13.

(140158999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

SL Münster SP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 109.980.

Il résulte des décisions de l'associé unique de La Société en date du 05 septembre 2014:

- Nomination de Monsieur Keith Greally, né le 05 février 1977 à Galway, Irlande, Avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, pour le poste de gérant class B avec effet au 04 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 septembre 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014140532/14.

(140159546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

VVM, Société Anonyme.

Siège social: L-7763 Bissen, 9, Chemin de Bousberg.
R.C.S. Luxembourg B 106.105.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 2 septembre 2014 à BISSEN, chemin de Bousberg,
9

Il résulte des décisions prises à l'unanimité, lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 20 août 2014, que:

Le mandat d'administrateur, respectivement le mandat d'administrateur-délégué confié à Monsieur Romain Jean STREVELER, né à Ettelbrück, le 8 février 1962, demeurant à L-7763 BISSEN, chemin de Bousberg, 9, est reconduit pour une période de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera en 2020.

Le mandat d'administrateur confié à Monsieur Nicolas Jean Pierre STOLTZ, né à Merscheid (Heiderscheid), le 19 juillet 1967, demeurant à L-9960 HOFFELD, Maison 13B, est reconduit pour une période de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera en 2020.

Le mandat d'administrateur confié à Monsieur Joseph FLAMMANG, né à Ettelbrück, le 7 mars 1959, demeurant à L-8560 ROODT/REDANGE, rue de l'Eglise, 15, est reconduit pour une période de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera en 2020.

Le mandat d'administrateur confié à Monsieur Marc Dominique STREVELER, n'est pas reconduit.

Le mandat de commissaire aux comptes confié à INTARIS SALAIRES ET GESTION sàrl (RCS n° B-145.750), sise à L-7540 ROLLINGEN, rue de Luxembourg, 113, est reconduit pour une période de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera en 2020.

BISSEN, le 2 septembre 2014.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2014140596/27.

(140159053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

TK Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 156.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140569/9.

(140159551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Telenet Finance V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 164.848.

—
Veuillez noter que le domicile professionnel de Mr. Oliver WOLF, Mr. Christophe Emmanuel SACRE et Mme Céline TRIDANT se trouve désormais au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Telenet Finance V S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014140558/14.

(140159239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

P.S.A. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5447 Schwebsange, 11, Cité Robi Goldschmit.

R.C.S. Luxembourg B 180.126.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre envoyée en recommandée avec accusé de réception au siège social de la société en date du 3 septembre 2014, que:

- Monsieur Ismael Nuno CARVALHO DE ANDRADE, boucher, a démissionné de son poste de gérant unique de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2014140609/15.

(140158761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

DH Luxembourg I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.376.

—
EXTRAIT

Il résulte de résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1^{er} avril 2014 que:

- Madame Kathy Marchione a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2014.

- Madame Candice De Boni, né le 31 décembre 1973 à Strasbourg, France, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2014 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140775/16.

(140159560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Content Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 132.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140752/9.

(140160179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Colombus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3598 Dudelange, 13, route de Zoufftgen.
R.C.S. Luxembourg B 118.683.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140174/10.

(140159101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

DH Luxembourg II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 135.377.

EXTRAIT

Il résulte de résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1^{er} septembre 2014 que:

- Madame Kathy Marchione a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2014.
- Madame Candice De Boni, né le 31 décembre 1973 à Strasbourg, France, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2014 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140776/16.

(140159559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

East Capital (Lux) General Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 154.914.

Avec effet au 8 septembre 2014, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de M. Magnus LEKANDER en tant que gérant la Société;
- de nommer en tant que gérant la Société, pour une durée indéterminée M. Paul CARR avec adresse professionnelle à 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- M. Peter ELAM HÅKANSSON;
- Mme Louise HEDBERG;
- M. Paul CARR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Bertrange, le 9 septembre 2014.

Pour le compte d'EAST CAPITAL (LUX) GENERAL PARTNER S.à r.l.

Olivier Lansac

Référence de publication: 2014140785/19.

(140160240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Cifa (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.011.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 18 juillet 2014

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Xiaofei CHEN de son mandat de gérant de la Société avec effet au 18 juillet 2014.

L'associé unique a décidé de nommer en tant que nouveau gérant avec effet au 18 juillet 2014 et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jianguo ZHANG, né le 28 mai 1959 à Hunan (Chine), ayant pour adresse professionnelle le 361, Yinpen Road South, 410013 Changsha, Hunan, Chine

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140703/17.

(140159918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Eastman Chemical Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 181.936.

—
Extrait des décisions prises par les actionnaires de la Société du 11 août 2014

Le 11 août 2014, les actionnaires de Eastman Chemical Global Holdings S.à r.l. ont pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mme Jennifer Loflin Stewart en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 8 Septembre 2014;

- De nommer Mr. Murray Richard Deal, ayant son adresse professionnelle à Fascinatio Boulevard 602-614, 2909 VA Capelle aan den IJssel, Pays-Bas, en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 8 Septembre 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 09 Septembre 2014.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2014140786/18.

(140160252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Colonnade Holdco N° 9 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 123.368.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 31 juillet 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez prendre note que:

1. Mr. Georges SCHEUER, administrateur et Président du conseil d'administration, Mr. Arnaud DELVIGNE, et Mme Ruth VON WYL, administrateurs, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

2. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., commissaire, a transféré son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Colonnade Holdco N°9 S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014140707/19.

(140160027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

DM Sys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.
R.C.S. Luxembourg B 88.595.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Atelier Comptable & Administratif

Signature

Référence de publication: 2014140783/12.

(140159956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Bankinter Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 29.522.

L'adresse professionnelle des administrateurs, Mme Hernandez Garcia Gloria et M. Munoz Ruben, est située à 29, Paseo de la Castellana, E-28046 Madrid.

L'adresse professionnelle de M. Caruana Cruz Borja, délégué à la gestion journalière, est située à 37, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

En date du 1^{er} octobre 1999, M. Hermse Patrick Jozef Henricus, demeurant professionnellement à 37, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé délégué à la gestion journalière, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2014140668/17.

(140159754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Dilanfra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 102.734.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 mai 2014

Résolutions:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance, l'Assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2016 comme suit:

Conseil d'Administration

- Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant professionnellement au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Administrateur et Président;

- Monsieur Denis Callonego, employé privé, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- Madame Audrey Petrini, employée privée, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux Comptes

- International Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., ayant son siège social au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, enregistrée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 107.093.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DILANFRA S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2014140782/25.

(140160083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Continental MultiMedia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 150.325.

EXTRAIT

L'actionnaire unique de la Société a pris en date du 19 août 2014 la résolution suivante :

- Le mandat du réviseur d'entreprises de la Société - PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à.r.l. - est reconduit à compter de ce jour et viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 août 2014.

Référence de publication: 2014140712/13.

(140159922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Bastion Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 170.707.

Extrait des minutes du conseil de gérance de la société tenu au siège social le 8 septembre 2014

Le conseil de gérance de la Société décide de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, enregistré sous le numéro B47771 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société et ce, concernant l'audit des comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2013.

A Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2014140669/17.

(140160137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Cedi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3921 Mondorcange, 54, rue d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 92.187.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 novembre 2013

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 novembre 2013

Résolution

1. L'Assemblée accepte la prorogation des mandats des administrateurs

Di Vincenzo Jessica, adresse privée ou professionnelle: 27, rue des Aubépines, B-4680 Oupeye.

Marechal Christine, adresse privée ou professionnelle: 7, Allée des Mésanges, B-4600 Visé.

Enzo Di Vincenzo, adresse privée ou professionnelle, 54 rue d'Esch, L-3921 Mondorcange.

pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018

2. L'Assemblée accepte la prorogation des mandats des administrateurs délégués à la gestion journalière

Marechal Christine, adresse privée ou professionnelle: 7, Allée des Mésanges, B-4600 Visé.

Enzo Di Vincenzo, adresse privée ou professionnelle, 54 rue d'Esch, L-3921 Mondorcange.

pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

3. L'Assemblée accepte la prorogation du mandat du commissaire aux comptes

Alaimo Di Vincenzo, adresse privée ou professionnelle, 58, rue Cité Wauters, B-4601 Argenteau.

pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Enzo Di Vincenzo

Administrateur

Référence de publication: 2014140723/24.

(140160028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Isar Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 146.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014136725/9.

(140155628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

CPI BTS Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 53, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 184.671.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 mars 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 mai 2014.

Référence de publication: 2014136617/11.

(140155534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Eternit Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 32.619.

Depuis avril 2013, l'adresse privée de Monsieur Karel DE WILDE est la suivante:

Lousbergskaai 35

9000 GENT (Belgique)

Le 11 septembre 2013.

Karin DUBOIS

Mandataire

Référence de publication: 2014140797/13.

(140159661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Eternit Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 32.619.

Extrait de la résolution des associés du 2 septembre 2013

...

Démission et nomination d'un nouveau commissaire

Frédéric Deslypere a présenté sa démission en tant que commissaire aux comptes avec effet au 31 juillet 2013.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire, Monsieur Jean-Pierre Hanin, domicilié à 1180 Bruxelles, Avenue Hamoir 64, à partir du 1^{er} septembre 2013, pour une durée de trois ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2016, statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

...

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 septembre 2013.

Pour le Conseil de Gérance

Karin DUBOIS

Mandataire

Référence de publication: 2014140798/21.

(140159661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Luxembourg Trading Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 130.591.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and fourteen on the 28th day of August.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned,
was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Luxembourg Trading Finance S.à r.l. (under liquidation), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), at 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés"), under the number B 130591, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on 29 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2042 of 20 September 2007 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg, on 23 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2980 of 17 December 2008, itself subject to a corrigendum published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2995 of 19 December 2008 (the "Articles of Incorporation").

THERE APPEARED:

(1) 314 Commonwealth Ave. Inc., a corporation organized under the laws of the State of Delaware, having its registered offices at Suite 400, 2711 Centerville Road, Wilmington, New Castle, 19808 Delaware, USA and registered with the Trade Register of Wilmington (Delaware) under number 2850155 ("314 Commonwealth"), and

(2) Lehman Commercial Paper Inc., a corporation organized under the laws of the State of New York, having its registered offices at 80, State Street, Albany, 12207 New York, USA and registered with the Trade Register of New York under number 175431 ("LCPI" and together with 314 Commonwealth, the "Shareholders"),

here both represented by Mr. Raymond O'GRADY, accountant, residing professionally in London,
by virtue of two proxies given under private seal.

Such proxies, after been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as aforementioned, requested the undersigned notary to record the following:

I. The corporate capital of the Company is set at four hundred fifty million three hundred twenty six thousand seven hundred and thirty four US Dollars six hundred and twenty four tenth of a cent (USD 450,326,734.624), represented by (i) forty billion and one thousand (40,000,001,000) O-Parts, (ii) four hundred and ten billion (410,000,000,000) B-Prefs Parts and (iii) three hundred twenty six million seven hundred thirty three thousand six hundred and twenty four (326,733,624) A-1 Prefs Parts, having all a nominal value of one tenth of a cent US Dollars (USD 0.001) each, all subscribed and fully paid up.

II. The Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

III. The agenda is worded as follows:

- "1) Report of the auditor to the liquidation ("commissaire à la liquidation").
- 2) Approval of the liquidation accounts and discharge to be granted to the liquidator and to the auditor to the liquidation ("commissaire à la liquidation").
- 3) Closure of the liquidation.
- 4) Determination of the place where the books and social records of the Company shall be kept for 5 years following the closure of the liquidation.
- 5) Miscellaneous."

IV. The Shareholders, duly represented, then unanimously take the following resolutions:

First resolution

After having taken knowledge of the report of the auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation), the Shareholders resolve (i) to approve the conclusions of the report of the auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation), (ii) to accept and approve the liquidation accounts, (iii) to grant full discharge without reserve or restriction to the liquidator of the Company, as regards its administration for the liquidation of the Company and (iv) to grant full discharge without reserve or restriction to the auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) for the fulfilment of his mandate.

Second resolution

The Shareholders resolve to close the liquidation and note that subsequently the Company has ceased to exist as of this day.

Third resolution

The Shareholders resolve that the books and social records of the Company shall be lodged and kept for a period of five years at the registered offices of the company G.T. Fiduciaires S.A., at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

There being no further business on the agenda, the general meeting was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning.

The deed having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le 28 août

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, Notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché du Luxembourg), soussigné.

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de Luxembourg Trading Finance S.à r.l. (en liquidation), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130591, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2042 du 20 septembre 2007 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 23 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2980 du 17 décembre 2008, acte faisant l'objet d'un rectificatif publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2995 du 19 décembre 2008 (les «Statuts»).

ONT COMPARU:

(1) 314 Commonwealth Ave. Inc., une société organisée sous les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Suite 400, 2711 Centerville Road, Wilmington, New Castle, 19808 Delaware, USA et immatriculée au Registre de commerce de Wilmington (Delaware) sous le numéro 2850155 ("314 Commonwealth"), e

(2) Lehman Commercial Paper Inc., une société organisée sous les lois de l'Etat de New York, ayant son siège social à 80, State Street, Albany, 12207 New York, USA et immatriculée au Registre de commerce de New York sous le numéro 175431 ("LCPI" et, ensemble avec 314 Commonwealth, les "Associés"),

ci-après toutes deux représentées par Monsieur Raymond O'GRADY, comptable, demeurant professionnellement à Londres,

en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Le capital social de la Société est fixé à quatre cent cinquante millions trois cent vingt-six mille sept cent trente-quatre dollars US et six cent vingt-quatre dixième de cent (USD 450.326.734,624) représenté par (i) quarante milliards et mille (40.000.001.000) parts ordinaires, (ii) quatre cent dix milliards (410.000.000.000) parts sociales privilégiées de catégorie B et (iii) trois cent vingt six millions sept cent trente-trois mille six cent vingt-quatre (326.733.624) parts sociales privilégiées de catégorie A-1, ayant toutes une valeur nominale d'un dixième de cent Dollars US (USD 0,001) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour est rédigé comme suit:

«1) Rapport du commissaire à la liquidation.

2) Approbation des comptes de la liquidation et décharge à accorder au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

3) Clôture de la liquidation.

4) Détermination du lieu où les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant 5 ans à partir de la clôture de la liquidation.

5) Divers.»

IV. Les Associés, dûment représentés, prennent ensuite unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, les Associés décident (i) d'approuver les conclusions du rapport du commissaire à la liquidation, (ii) d'accepter et d'approuver les comptes de la liquidation, (iii) de donner décharge sans réserve ou restriction au liquidateur de la Société, quant à la gestion de la liquidation de la Société et (iv) d'accorder décharge sans réserve ou restriction au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

Les Associés décident de clôturer la liquidation et constatent par conséquent que la Société a cessé d'exister à partir de ce jour.

Troisième résolution

Les Associés décident que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans au siège social de la société G.T. Fiduciaires S.A. sis à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O,GRADY, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29/08/2014. Relation: EAC/2014/11598. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 01/09/2014.

Référence de publication: 2014136754/135.

(140155622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Chauffage Haas, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 18, In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 96.416.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139470/10.

(140158767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Sun Life (Luxembourg) Finance No. 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 11.985.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 157.129.

Extrait rectificatif au dépôt L140158911 du 8 septembre 2014

Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 27 août 2014, il résulte que:

Stephen Doucette, né le 11 avril 1958 à Montréal, Québec (Canada), demeurant professionnellement au 150 King street west, Toronto, Ontario M5H 1J9, Canada, a été nommé gérant de classe A et non gérant de classe B avec effet au 27 août 2014 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Sun Life (Luxembourg) Finance N° 1 Sàrl

Référence de publication: 2014140501/15.

(140159360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

T6 HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 173.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139282/10.

(140157918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Green Magnum Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.609.010,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 187.552.

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND FOURTEEN, ON THE TWENTY-EIGHTH DAY OF THE MONTH OF AUGUST.

Before Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Procuritas Capital Investors IV A, LP, a limited company organized under the laws of Guernsey, having its registered office at Sarnia House, BGUGY1 3SR Le Truchot, St Peter Port and being registered with the Companies Registry de Guernsey under number 48326,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Green Magnum Holdings S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 187.552, incorporated on 28 May 2014 pursuant to a deed of Me Cosita Delvaux, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 8 August 2014, number 2104 (the "Mémorial");

represented by Me Elisabeth ADAM, avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

pursuant to a proxy given under private seal dated 27 August 2014 which shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The entire issued share capital represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares is held by the Sole Shareholder.

2. The Sole Shareholder is represented by proxy so that all shares in issue in the Company are represented at this extraordinary decision of the Sole Shareholder so that the decisions can be validly taken on all the items of the below agenda.

3. The agenda of the meeting is as follows:

1. (a) Increase of the share capital of the Company by an amount of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten Euro (EUR 1,596,510) so as to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to one million six hundred nine thousand ten Euro (EUR 1,609,010) by the issue of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten (1,596,510) alphabet shares, divided into one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class A shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class B shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class C shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class D shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class E shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class F shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class G shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class H shares and one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class I shares, each with a nominal value of one Euro (EUR 1) (collectively the "Alphabet Shares") against a contribution in kind consisting of twenty-two million seventy-six thousand eight hundred ten (22,076,810) shares with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1) each in GEH Invest Aps, a company incorporated and existing under the laws of Denmark, having its registered office at 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens and registered with the Central Business Register, under number 34480982 (the "Contribution in Kind"); approval of the Contribution in Kind at eighteen million three hundred ten thousand nine hundred eighty-eight Euro and fifty-seven cents (EUR 18,310,988.57) and acknowledgement of the report prepared by the board of managers of the Company in relation to the Contribution in Kind; subscription to the Alphabet Shares as set forth in the table below:

Subscribers	Number of shares of GEH Invest Aps contributed	Number of shares subscribed per class of shares	Amount of the Contribution
Procuritas Capital Investors IV A LP	21,021,538	1,520,208 Alphabet shares, subdivided in 168,912 class A shares, 168,912 class B shares, 168,912 class C shares, 168,912 class D shares, 168,912 class E shares, 168,912 class F shares, 168,912 class G shares, 168,912 class H shares, 168,912 class I shares	EUR 17,435,722.92
PCI IV Co-investment AB	1,055,272	76,302 Alphabet shares, subdivided in 8,478 class A shares, 8,478 class B shares, 8,478 class C shares, 8,478 class D shares, 8,478 class E shares, 8,478 class F shares, 8,478 class G shares, 8,478 class H shares, 8,478 class I shares	EUR 875,265.65
Total	22,076,810	1,596,510 Alphabet shares, subdivided in 177,390 class A shares, 177,390 class B shares, 177,390 class C shares, 177,390 class D shares, 177,390 class E shares, 177,390 class F shares, 177,390 class G shares, 177,390 class H shares, 177,390 class I shares	EUR 18,310,988.57

(b) Approval of PCI IV Co-Investment AB, a company existing under the laws of Sweden, having its registered office at c/o Fund Management Scandinavia AB, Strandvägen 5 B, 6 tr, SE-114 51 Stockholm, Sweden and registered with the Swedish Companies Registration Office (Bolagsverket) under number 556713-1395, as a new shareholder of the Company;

(c) Allocation of an amount of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten Euro (EUR 1,596,510) to the share capital of the Company and an amount of sixteen million seven hundred fourteen thousand four hundred seventy-eight Euro and fifty-seven cents (EUR 16,714,478.57) to the share premium account of the Company;

2. Consequential amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company;

After the meeting approved the foregoing, it passed the following resolutions:

First resolution

(a) The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten Euro (EUR 1,596,510) so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to one million six hundred nine thousand ten Euro (EUR 1,609,010) by the issue of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten (1,596,510) new shares, divided into one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class A shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class B shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class C shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class D shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class E shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class F shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class G shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class H shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class I shares, each with a nominal value of one Euro (EUR 1) (collectively the "Alphabet Shares") against a contribution in kind consisting of twenty-two million seventy-six thousand eight hundred ten (22,076,810) shares with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1) each in GEH Invest Aps, a company incorporated and existing under

the laws of Denmark, having its registered office at 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens and registered with the Central Business Register, under number 34480982 (the "Contribution in Kind").

The Sole Shareholder resolved to approve the Contribution in Kind at eighteen million three hundred ten thousand nine hundred eighty-eight Euro and fifty-seven cents (EUR 18,310,988.57) and acknowledged the report prepared by the board of managers of the Company in relation to the Contribution in Kind, the conclusion of which reads as follows:

"The board of managers, on the basis of the aforementioned, considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the Contribution.

The board of managers is of the opinion that the Contribution as described above, as offered by the Subscribers in consideration for the issue of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten (1,596,510) Alphabet Shares, divided into one hundred seventy-seven three hundred ninety (177,390) of each of the class A shares to the class I shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, is equal to an aggregate amount of eighteen million three hundred ten thousand nine hundred eighty-eight Euro and fifty-seven cents (EUR 18,310,988.57) which corresponds at least to the nominal value of the Alphabet Shares to be issued by the Company in consideration thereof and the share premium attached thereto, and that, accordingly, the Company may issue one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten (1,596,510) Alphabet Shares with one hundred seventy-seven three hundred ninety (177,390) of each of the class A shares to the class I shares and allocate an amount of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten Euro (EUR 1,596,510) to the share capital of the Company and an amount of sixteen million seven hundred fourteen thousand four hundred seventy-eight Euro and fifty-seven cents (EUR 16,714,478.57) to the share premium account of the Company."

There appeared PCI IV Co-Investment AB, a company existing under the laws of Sweden, having its registered office at c/o Fund Management Scandinavia AB, Strandvägen 5 B, 6 tr, SE-114 51 Stockholm, Sweden and registered with the Swedish Companies Registration Office (Bolagsverket) under number 556713-1395,

represented by Me Elisabeth Adam by virtue of a proxy dated 27 August 2014 ("PCI IV"). The Sole Shareholder resolved to approve PCI IV as a new shareholder of the Company.

Thereupon Alphabet Shares are subscribed as set forth in the table below:

Subscribers	Number of shares of GEH Invest Aps contributed	Number of shares subscribed per class of shares	Amount of the Contribution
Procuritas Capital Investors IV A LP	21,021,538	1,520,208 Alphabet shares, subdivided in 168,912 class A shares, 168,912 class B shares, 168,912 class C shares, 168,912 class D shares, 168,912 class E shares, 168,912 class F shares, 168,912 class G shares, 168,912 class H shares, and 168,912 class I shares	EUR 17,435,722.92
PCI IV Co-Investment AB	1,055,272	76,302 Alphabet shares, subdivided in 8,478 class A shares, 8,478 class B shares, 8,478 class C shares, 8,478 class D shares, 8,478 class E shares, 8,478 class F shares, 8,478 class G shares, 8,478 class H shares, and 8,478 class I shares	EUR 875,265.65
Total	22,076,810	1,596,510 Alphabet shares, subdivided in 177,390 class A shares, 177,390 class B shares, 177,390 class C shares, 177,390 class D shares, 177,390 class E shares, 177,390 class F shares, 177,390 class G shares, 177,390 class H shares, and 177,390 class I shares	EUR 18,310,988.57

177,390 class I shares

Proof of the Contribution in Kind's existence and evidence of transfer to the Company of that Contribution in Kind have been shown to the notary.

(b) As a result of the subscriptions, PCI IV took part to the decisions on the remaining items on the agenda;

(c) The Sole Shareholder and PVC IV (together the "Shareholders") resolved to allocate an amount of one million five hundred ninety-six thousand five hundred ten Euro (EUR 1,596,510) to the share capital of the Company and an amount of sixteen million seven hundred fourteen thousand four hundred seventy-eight Euro and fifty-seven cents (EUR 16,714,478.57) to the share premium account of the Company.

Second resolution

As a consequence, the Meeting resolved to amend article 5.1 of the articles of association of the Company as follows:

"The issued share capital of the Company is set at one million six hundred nine thousand ten Euro (EUR 1,609,010) consisting of twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class A shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class B shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class C shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class D shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class E shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class F shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class G shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class H shares, one hundred seventy-seven thousand three hundred ninety (177,390) class I shares (shares of class A to class I are collectively referred as the "alphabet shares"), each share with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder appearing signed, together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE VINGT-HUITIEME JOUR DU MOIS D'AOÛT.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Procuritas Capital Investors IV A, LP, une limited company constituée en vertu des lois de Guernesey, dont le siège social est situé au bâtiment Sarnia House, BGU-GY1 3SR Le Truchot, St Peter Port, et qui est immatriculée auprès du Companies Registry de Guernesey sous le numéro 48326,

étant l'associé unique (l'«Associé Unique») de Green Magnum Holdings S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 187.552, constituée le 28 mai 2014 en vertu d'un acte de Me Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, publié auprès du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 8 août 2014, numéro 2104 (le «Mémorial»);

représentée par Maître Elisabeth ADAM, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 27 août 2014, laquelle restera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'intégralité du capital social émis représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales est détenue par l'Associé Unique.

2. L'Associé Unique est représenté par procuration de sorte que toutes les parts sociales émises dans la Société sont représentées à la présente décision extraordinaire de l'Associé Unique de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

3. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. (a) Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix euros (1.596.510 EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) à un million six cent neuf mille dix euros (1.609.010 EUR) par l'émission d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix (1.596.510) parts sociales alphabétiques, divisées en cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe A, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de

classe B, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe C, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe D, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe E, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe F, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe G, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe H, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune (collectivement, les «Parts Sociales Alphabet») en échange d'un apport en nature composé de vingt-deux millions soixante-seize mille huit cent dix (22,076,810) parts sociales d'une valeur nominale d'une couronne danoise (1 DKK) chacune dans GEH Invest Aps, une société de droit danois, dont le siège social est situé au 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens, et qui est immatriculée auprès du «Central Business Register» sous le numéro 34480982 (l'«Apport en Nature»); approbation de l'Apport en Nature à dix-huit millions trois cent dix mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et cinquante-sept centimes (18.310.988,57 EUR) et acquiescement du rapport préparé par le conseil de gérance de la Société portant sur l'Apport en Nature; souscription aux Parts Sociales Alphabétiques comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales de GEH Invest Aps apportées	Nombre de parts sociales souscrites par classe de parts sociales	Montant de l'apport
Procuritas Capital Investors IV A LP	21.021.538	1.520.208 parts sociales Alphabétiques, sous-divisées en 168.912 parts sociales de classe A, 168.912 parts sociales de classe B, 168.912 parts sociales de classe C, 168.912 parts sociales de classe D, 168.912 parts sociales de classe E, 168.912 parts sociales de classe F, 168.912 parts sociales de classe G, 168.912 parts sociales de classe H, et 168.912 parts sociales de classe I	17.435.722,92 EUR
PCI IV Co- Investment AB	1.055.272	76.302 parts sociales Alphabétiques, sous-divisées en 8.478 parts sociales de classe A, 8.478 parts sociales de classe B, 8.478 parts sociales de classe C, 8.478 parts sociales de classe D, 8.478 parts sociales de classe E, 8.478 parts sociales de classe F, 8.478 parts sociales de classe G, 8.478 parts sociales de classe H, et 8.478 parts sociales de classe I	875.265,65 EUR
Total	22.076.810	1.596.510 parts sociales Alphabétiques, sous-divisées en 177.390 parts sociales de classe A, 177.390 parts sociales de classe B, 177.390 parts sociales de classe C, 177.390 parts sociales de classe D, 177.390 parts sociales de classe E, 177.390 parts sociales de classe F, 177.390 parts sociales de classe G, 177.390 parts sociales de classe H, et 177.390 parts sociales de classe I	18.310.988,57 EUR

(b) Approbation de PCI IV Co-Investment AB, une société de droit suédois, dont le siège social est situé à c/o Fund Management Scandinavia AB, Strandvägen 5 B, 6 tr, SE-114 51 Stockholm, Suède, et qui est immatriculée auprès de l'Office suédois d'enregistrement de sociétés («Bolagsverket») sous le numéro 556713-1395, en tant que nouvel associé de la Société;

(c) Affectation d'un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix euros (1.596.510 EUR) au capital social de la Société et d'un montant de seize millions sept cent quatorze mille quatre cent soixante-dix-huit Euro et cinquante-sept centimes (16.714.478,57 EUR) au compte de prime d'émission de la Société;

2. Modification en conséquence de l'article 5.1 des statuts de la Société;

Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

(a) L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix euros (1.596.510 EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) à un million six cent neuf mille dix euros (1.609.010 EUR) par l'émission d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix (1.596.510) parts sociales alphabétiques, divisées en cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe A, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe B, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe C, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe D, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe E, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe F, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe G, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe H, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune (collectivement, les «Parts Sociales Alphabet») en échange d'un apport en nature composé de vingt-deux millions soixante-seize mille huit cent dix (22.076.810) parts sociales d'une valeur nominale d'une couronne danoise (1 DKK) chacune dans GEH Invest Aps, une société de droit danois, dont le siège social est situé au 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens, et qui est immatriculée auprès du Central Business Register sous le numéro 34480982 (l'«Apport en Nature»).

L'Associé Unique a décidé d'approuver l'Apport en Nature à dix-huit millions trois cent dix mille neuf cent quatre-vingt-huit euro et cinquante-sept centimes (18.310.988,57 EUR) et a acquiescé le rapport préparé par le conseil de gérance de la Société portant sur l'Apport en Nature, dont la conclusion est la suivante:

«Le conseil de gérance, sur la base de ce qui précède, estime que la documentation et l'assurance reçues fournissent la preuve adéquate de l'existence et de l'importance de l'Apport.

Le conseil de gérance est d'avis que l'Apport tel que décrit ci-dessus, tel qu'offert par les Souscripteurs en contrepartie de l'émission d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix (1.596.510) Parts Sociales Alphabet, divisées en cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de chacune des classes A à I, d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, est égal à un montant global de dix-huit millions trois cent dix mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et cinquante-sept centimes (18.310.988,57 EUR) qui correspond au moins à la valeur nominale des Parts Sociales Alphabet devant être émises par la Société en contrepartie de celui-ci et la prime d'émission ci-jointe, et que, par conséquent, la Société peut émettre un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix (1.596.510) Parts Sociales Alphabet divisées en cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de chacune des classes A à I et affecter un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix euros (1.596.510 EUR) au capital social de la Société et un montant de seize millions sept cent quatorze mille quatre cent soixante-dix-huit euros et cinquante-sept centimes (16.714.478,57 EUR) au compte de prime d'émission de la Société.»

A comparu, PCI IV Co-Investment AB, une société de droit suédois, dont le siège social est situé à c/o Fund Management Scandinavia AB, Strandvägen 5 B, 6 tr, SE-114 51 Stockholm, Suède, et qui est immatriculée auprès de l'Office suédois d'enregistrement de sociétés («Bolagsverket») sous le numéro 556713-1395, représentée par Maître Elisabeth Adam en vertu d'une procuration du 27 août 2014 («PCI IV»). L'Associé Unique a décidé d'approuver PCI IV en tant que nouvel associé de la Société.

Les Parts Sociales Alphabet sont donc souscrites comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales de GEH Invest Aps apportées	Nombre de parts sociales souscrites par classe de parts sociales	Montant de l'apport
Procuritas Capital Investors IV A LP	21.021.538	1.520.208 parts sociales Alphabétiques, sous-divisées en 168.912 parts sociales de classe A, 168.912 parts sociales de classe B, 168.912 parts sociales de classe C, 168.912 parts sociales de classe D, 168.912 parts sociales de classe E, 168.912 parts sociales de classe F, 168.912 parts sociales de classe G, 168.912 parts sociales de classe H, et 168.912 parts sociales de classe I	17.435.722,92 EUR
PCI IV Co-Investment AB	1.055.272	76.302 parts sociales Alphabétiques, sous-divisées en	875.265,65 EUR

		8.478 parts sociales de classe A, 8.478 parts sociales de classe B, 8.478 parts sociales de classe C 8.478 parts sociales de classe D, 8.478 parts sociales de classe E, 8.478 parts sociales de classe F, 8.478 parts sociales de classe G, 8.478 parts sociales de classe H, et 8.478 parts sociales de classe I	
Total	22.076.810	1.596.510 parts sociales Alphabétiques, sous-divisées en 177.390 parts sociales de classe A, 177.390 parts sociales de classe B, 177.390 parts sociales de classe C, 177.390 parts sociales de classe D, 177.390 parts sociales de classe E, 177.390 parts sociales de classe F, 177.390 parts sociales de classe G, 177.390 parts sociales de classe H, et 177.390 parts sociales de classe I	18.310.988,57 EUR

Preuve de l'existence de l'Apport en Nature et preuve du transfert à la Société de cet Apport en Nature ont été montrées au notaire.

(b) Suite aux souscriptions, PCI IV a pris part aux décisions sur les points restants à l'ordre du jour;

(c) L'Associé Unique et PCI IV (les «Associés») ont décidé d'affecter un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent dix euros (1.596.510 EUR) au capital social de la Société et un montant de seize millions sept cent quatorze mille quatre cent soixante-dix-huit euros et cinquante-sept centimes (16.714.478.57 EUR) au compte de prime d'émission de la Société.

Seconde résolution

Par conséquent, les Associés ont décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

«Le capital social émis de la Société est fixé à un million six cent neuf mille dix euros (1.609.010 EUR) composé de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe A, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe B, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe C, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe D, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe E, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe F, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe G, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe H, cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (177.390) parts sociales de classe I (les parts sociales des classes A à I sont collectivement désignées comme les «parts sociales alphabétiques»), chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un euro (1 EUR) et ayant les droits et obligations définis dans les présents statuts.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande du mandataire des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française; à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent document.

Après lecture du document faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire comparant et le notaire ont signé le présent acte original.

Signé: E. ADAM, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 29 août 2014. Relation: RED/2014/1898. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 1^{er} septembre 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014136685/394.

(140155567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

LPRV PG 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 189.846.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty second day of August.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“LaSalle Polish Retail Venture LP.” a limited partnership organised under the laws of England and Wales, registered under number LP16167, having its registered office at One Curzon Street, London W1J 5HD, England, represented by its general partner LaSalle PRV LLP, a company organized under the laws of England and Wales, registered under number OC394681, having its registered office at One Curzon Street, London W1J 5HD, United Kingdom.

here represented by Mrs Cathy Brugger, Legal Counsel, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy, given on 21 August 2014.

Said proxy, initialled “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LPRV PG 1 S.à.r.l. (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of those companies is the acquisition of real estate properties for investment, leasing, management, promotion, development, and eventual sale, and the holding of debt and equity interests in real estate related investments.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans (including, without limiting the generality of the foregoing, by way of sub-participation in any loan) or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, of the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company’s share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 6. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 9. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 10. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of their office. They may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

Art. 11. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four(24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, vidéoconférence or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 15. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 16. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 17. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 18. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 19. The Company's year commences on 1 January, and ends on 31 December.

Art. 20. Each year on 31 December, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 23. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by LaSalle Polish Retail Venture L.P., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2014.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand euros.

General meeting of partners

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs. Stéphanie Duval, National Director, born on 10 June 1971 in Sainte-Catherine, France, residing at 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;

- Mrs Julie Pierre, Associate Director, born on 29 May 1982 in Epinal, France, residing at 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;

- Mr. Amir Fukuta, National Director, born on 20 March 1979 in London, United Kingdom, residing at One Curzon Street, London W1J 5HD, England.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, civil status and residence, said proxyholder signed together with Us notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché du Luxembourg,

a comparu:

«LaSalle Polish Retail Venture LP.» une société en commandite organisée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée sous le numéro LP16167, ayant son siège social One Curzon Street LondresWU 5HD, Royaume Uni, représenté par son associé commandité LaSalle PRV LLP, société organisée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée sous le numéro OC394681, ayant son siège social One Curzon Street, Londres W1J5HD, Royaume-Uni,

représentée par Madame Cathy Brugger, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 août 2014.

Ladite procuration signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination LPRV PG 1 S.à.r.l. (ci-après "la Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, pouvant prendre la forme de prises de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'objet principal desquelles étant l'acquisition de propriétés immobilières dans un but d'investissement, de leasing, de gestion, de promotion, de développement et finalement de vente, ainsi que la détention de dettes ou participations en relation avec des investissements immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers en vue de garantir ses obligations ou celles de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts (y inclus, sans limitation, par participation à un prêt (sub-participation agreement)) ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi qu'à d'autres sociétés ou à des tiers.

La Société a, en outre, pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, y compris la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des titres obligataires, des obligations garanties, des lettres de change ainsi que généralement toute sorte de titres de participation, d'obligations et/ou d'obligations hybrides conformément au droit luxembourgeois.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, s'il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège

ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur d'un euro (1,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 7. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Tout transfert entre vifs à un nouvel associé n'est possible qu'avec l'agrément donné par les autres associés avec une majorité de trois-quarts du capital social au moins.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être des associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance et pour faire autoriser tous actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, laquelle déterminera la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués librement à tout moment par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique, ou, s'il y en a plusieurs, par la signature individuelle d'un gérant.

Art. 11. S'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance, lequel peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut également choisir un secrétaire, qui ne doit pas être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance auront lieu au siège social de la Société, à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Une convocation ne sera pas requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés dans une réunion d'un conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie de circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen

de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants, ou par toute autre personne dûment mandatée par le conseil de gérance à cette fin.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou par le conseil de gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Sous réserve d'une majorité plus importante prévue dans les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société que moyennant une décision unanime. Pour toute autre modification statutaire, l'approbation d'une majorité des associés représentant au moins les trois quart du capital social est requise.

Art. 18. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par LaSalle Polish Retail Venture L.P., prénommée.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et finira le 31 décembre 2014.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à mille euros.

Assemblée générale des associés

La personne mentionnée ci-dessus, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, a aussitôt pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Madame Stéphanie Duval, directrice nationale, née le 10 juin 1971 à Sainte-Catherine, France, demeurant 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;
 - Madame Julie Pierre, directrice associée, née le 29 mai 1982 à Epinal, France, demeurant 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;
 - Monsieur Amir Fukuta, directeur national, né le 20 mars 1979 à Londres, Royaume-Uni, demeurant One Curzon Street Londres W1J 5HD, Royaume Uni.

Passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé le présent acte avec Nous le notaire

Signé: C. BRUGGER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2014. Relation: EAC/2014/11377. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014136774/345.

(140155539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Kayl Residuals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.845.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the eighteenth day of August,

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared,

Kayl Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée under Luxembourg law with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituted by deed of the undersigned notary on the date hereof and in the process of registration with the Luxembourg registre de commerce et des sociétés,

represented by Maître Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 18 August 2014 (which shall remain annexed to the present deed to be registered therewith).

The appearing party, acting in the above stated capacity, requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company "Kayl Residuals S.à r.l." (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Kayl Residuals S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate, properties and real estate rights in Luxembourg and abroad as well as any participations in any real estate enterprise or undertaking in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations and assets.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds under any form, acquire loans including at a discount, originate loans, advance money or give credit on any terms including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind to any person or entity as it deems fit, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity as it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share Capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred GBP (£12,500) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one pence (£0.01) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who may but do not need to be shareholders.

They are appointed and removed from office by decision of the general meeting of shareholders passed at the simple majority of all shares in issue. The general meeting determines their powers and the term of their mandate. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. Each manager may waive the convening notice as to himself.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, namely class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by email pdf or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions and meeting minutes, including circular resolutions, may be conclusively signed and/or certified or an extract thereof may be issued under the joint signature of any two (2) managers, (which in case class A and class B managers have been appointed include one class A manager and one class B manager) or as may be resolved at the relevant meeting (or written resolution) of the board of managers or any subsequent meeting or resolution.

The Company will in all circumstances be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two managers (including by way of representation), provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will be validly bound in all circumstances by the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation).

In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager or as the case may be the board of managers by any two managers or in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) by one class A manager and one class B manager (including by way of representation) acting jointly.

Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law or as otherwise provided for herein, in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least five (5) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law or the present articles for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year except for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2014.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium as well as any capital contribution or other available reserve account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of such account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription - Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, said appearing party has subscribed to and entirely paid up the one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares, each with a nominal value of one pence (£0.01), for a total subscription price of twelve thousand five hundred GBP (£ 12,500). Evidence of the payment of the subscription price of twelve thousand five hundred GBP (£ 12,500) has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Extraordinary decision of the sole shareholder

The sole shareholder has forthwith immediately passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at: 5, rue Eugene Ruppert, L-2453 Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers:

Class A

Pedro Fernandes das Neves, accounting manager, born on 15th October 1974 in Sao Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, with professional address at 5, rue Eugene Ruppert, L-2453 Luxembourg, Manager Class A.

Jennifer Brown, bom on 22 May 1974 in Ohio, United States of America, residing professionally at 345 California St, Suite 3300, San Francisco, CA 94104, United States of America, Manager Class A.

Class B

John Sutherland, born on 2 December 1964 in Lower Hutt, New Zealand, residing professionally at 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Manager Class B.

3. The first accounting year of the Company shall begin on the day of the incorporation of the Company and shall end on 31 December 2014.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le dix-huitième jour du mois d'août,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu

Kayl Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée par acte du notaire soussigné à la date des présentes et en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

représentée par Maître Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 18 août 2014 (laquelle restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci).

La partie comparante, ès qualités qu'elle agit, a demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée «Kayl Residuals S.à r.l.» qui est constituée par les présentes comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par la partie comparante et toutes les personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Kayl Residuals S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et l'aliénation de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires, certificats de dépôt et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de quelque nature que ce soit, et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et dans tout type d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut également réaliser toutes les opérations ayant trait directement ou indirectement à l'acquisition de biens immobiliers, de biens et de droits immobiliers au Luxembourg et à l'étranger ainsi que toute participation dans toute entreprise immobilière sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et avoirs.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de titres obligataires et de certificats de créance ou tout type de titre de participation ou de créance.

La Société peut prêter des fonds sous quelque forme que ce soit, acquérir des prêts, y compris à rabais, créer des prêts, avec des sommes d'argent ou faire crédit à quelque condition que ce soit, y compris sans limitation ceux résultant d'emprunts de la Société ou de l'émission de tout titre de participation ou de créance de quelque nature que ce soit à toute personne ou entité qu'elle juge appropriée, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre profit ou au profit de ces entités.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance de quelque manière que ce soit à des sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entité que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

La Société peut généralement employer toute technique et tout instrument en rapport avec ou dans le cadre d'un de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation des techniques et des instruments destinés à protéger la Société des risques de crédit, de taux de change, de taux d'intérêt et d'autres risques.

Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autres, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents GBP (12.500 £) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un penny (0,01 £) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses parts sociales sur décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital de la Société.

Art. 7. Gérance de la Société. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui peuvent mais ne doivent pas être associés.

Ils sont nommés et révoqués par décision de l'assemblée générale des associés adoptée à la majorité simple de la totalité des parts sociales émises. L'assemblée générale détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et ce, à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue de la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Chaque gérant peut renoncer à l'avis de convocation pour lui-même.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne

pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par e-mail PDF ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment signés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants et les procès-verbaux des réunions, y compris celles prises par voie circulaire, seront signées et/ou certifiées comme faisant foi ou un extrait de ceux-ci pourra être émis sous la signature conjointe de deux (2) gérants, (qui, dans le cas où des gérants de classe A et de classe B ont été nommés, comprennent un gérant de classe A et un gérant de classe B) ou tel que décidé à la réunion (ou la résolution écrite) concernée du conseil de gérance ou lors de toute réunion ou résolution subséquente.

La Société sera, dans tous les cas, engagée par la signature individuelle du gérant unique en cas de gérant unique, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants (y compris par voie de représentation), à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) la Société soit valablement engagée, dans tous les cas, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (y compris par voie de représentation).

Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance par deux gérants ou, dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), par un gérant de classe A et un gérant de classe B (y compris par voie de représentation) agissant conjointement.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Le(s) gérant(s) ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, gérant ou représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes les dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, poursuites ou procédures (civiles, pénales et toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant ou représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes est divisible, n'affecte aucun autre droit dont un gérant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les dirigeants ou représentants, en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses relatives à la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, poursuite ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il dispose d'un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées des associés. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales ou autrement tel que prévu dans les présents statuts, par écrit (dans la mesure la loi le permet) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par courrier recommandé aux associés à leur adresse figurant dans le registre des associés tenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leur adresse figurant dans le registre des associés tenu par la Société. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi ou les présents statuts concernant les décisions collectives (ou sous réserve du respect des conditions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être adoptée à tout moment sans convocation préalable.

Art. 11. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour le premier exercice social qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, au terme de l'exercice comptable, le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés sur décision de l'assemblée générale des associés.

La prime d'émission ainsi que tout apport en capital ou autre compte de réserve disponible peuvent être distribués aux associés sur décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'affecter tout montant de ce compte à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, qui peuvent mais ne doivent pas être associés et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui préciseront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, ladite partie comparante a souscrit et intégralement libéré les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un penny (0,01 £) chacune, pour un prix total de souscription de douze mille cinq cents GBP (12.500 £). Preuve du paiement du prix de souscription de douze mille cinq cents GBP (12.500 £) a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont estimés à environ mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Décision extraordinaire de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique a adopté les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec de tels pouvoirs de signature:

Classe A

Pedro Fernandes das Neves, accounting manager, né le 15 octobre 1974 à São Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Gérant de Classe A.

Jennifer Brown, né le 22 mai 1974 à Ohio, États-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 345 California St, Suite 3300, San Francisco, CA 94104, États -Unis d'Amérique, Gérant de Classe A.

Classe B

John Sutherland, né le 2 décembre 1964 à Lower Hutt, Nouvelle Zélande, demeurant professionnellement au 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Gérant de Classe B.

3. Le premier exercice comptable de la Société commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

En foi de quoi, nous, notaire soussigné, avons apposé notre sceau et seing, à la date indiquée en tête des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document à la personne comparante, qui a requis que l'acte soit rédigé en langue anglaise, ladite personne comparante a signé le présent acte original avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 août 2014. Relation: LAC/2014/39752. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Référence de publication: 2014136738/437.

(140155518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

SELP (Oberhausen) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.834.

— STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty second day of August,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 188583,

here represented by Flora Glbrt, notary's employee residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on 11 August 2014.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. "Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SELP (Oberhausen) S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 12.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

11. Board meetings.

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14. Distributions on shares.

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l.	12,500 Shares
Total:	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euros (€ 1,200.-).

Sole shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Simon Carlyon, born in Manly, Sydney, Australia, on 15 July 1973, and having his professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Octavia Peters, born in Moreton In The Marsh, England on 25 February 1969 and having her professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Desmond Mitchell, born in Wells, Somerset, England on 24 August 1957 and professionally residing at 4, Allée des Charmes, L1372 Luxembourg; and

- Alain Peigneux, born in Huy, Belgium on 22 February 1968 and professionally residing at 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen.

2) The Company shall have its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux août,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188583, ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 11 août 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. "Forme - Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SELP (Oberhausen) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 12.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature d'un Gérant.

11. Réunions du conseil de gérance.

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

12. Résolutions des associés.

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14. Distribution sur parts sociales.

14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

15. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

16.1 Dans les présents Statuts:

16.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l.	12,500 Parts Sociales
Total:	12,500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

143568

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:
 - Simon Carlyon, né le 15 juillet 1973 à Manly, Sydney, Australie et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
 - Octavia Peters, née le 25 février 1969 à Moreton In The Marsh, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
 - Desmond Mitchell, né le 24 août 1957 à Wells, Somerset, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à 4, Allée des Charmes, L1372 Luxembourg; et
 - Alain Peigneux, né le 22 février 1968 à Huy, Belgique et ayant sa résidence professionnelle au 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 août 2014. Relation: LAC/2014/39585. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Irène THILL

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 26 août 2014.

Référence de publication: 2014136876/514.

(140155290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Sylvanus Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.646.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 5 septembre 2014

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, Président;
- Madame Véra Caroline LE CRAS, administrateur de sociétés, demeurant Blanc Pignon La Ruelle es Ruaux St Brelade, Jersey JE3 8BW, Channel Islands.
- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Référence de publication: 2014141164/21.

(140159687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.